Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 26 (1897)

Heft: 12

Rubrik: Conférence officielle des instituteurs du IVe arrondissement

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

décomposer ce mot en *lu ne*, puis les syllabes feront connaître les quatre lettres dont ce mot est composé.

Il y a donc un rapport naturel et logique entre la gravure et les lettres à étudier, rapport qui permet d'appliquer la grande règle pédagogique : *aller du concret à l'abstrait.*

M. Aupetit n'a pas illustré son syllabaire et il se déclare hostile à la méthode *phonomimique*. Je trouve qu'il a raison. Il suggère un autre procédé mnémonique consistant à faire ressortir l'analogie qui existe parfois entre la forme des lettres et celle d'objets dont le nom commence par cette lettre, par exemple, *o ovale*, *f fusil*, *s serpent*, etc.

Ce moyen peut souvent rendre des services.

Quant aux divers exercices, le syllabaire de M. Aupetit nous paraît conçu d'une manière heureuse. Nous ne doutons pas que l'application n'en fasse voir toute l'utilité qu'on peut en retirer.

HORNER.

III

Cantiques et chants populaires connus. *Recueillis par un instituteur.* 1 vol. 66 pages in 8. Prix 50 cent.

Offrir à nos écoles, à un prix accessible à toutes les bourses, un choix de cantiques et des chants les plus connus de la Suisse, répandre ainsi parmi la jeunesse le goût de la musique avec la connaissance des morceaux qui méritent le plus cet honneur, tel a été le but de l'instituteur fribourgeois qui nous présente aujourd'hui ce charmant recueil.

Il n'y a pas moins de 65 morceaux. Le choix a été fait avec discernement. Nous recommandons vivement ce fascicule que l'on trouvera chez M. Bonny. R. H.

CONFÉRENCE OFFICIELLE

DES INSTITUTEURS DU IVE ARRONDISSEMENT

AU PENSIONNAT DE FRIBOURG, LE 6 NOVEMBRE 1897

La séance est ouverte à 1 ½ h. par la prière. M. l'Inspecteur Perriard souhaite à tous les assistants la bienvenue la plus cordiale et la plus chaleureuse.

L'appel nominal fait constater deux absences, dont l'une est légitimée.

Le protocole de la dernière conférence est approuvé avec les remercîments de M. le Président.

Un nouveau secrétaire est nommé en la personne de M. Marmy, instituteur à Courtion.

On aborde immédiatement les tractanda :

1° Questions administratives ;

2° Conseils pédagogiques pour l'enseignement des différentes branches ;
3° Tenue des registres scolaires ;
4° Tenue du cours de perfectionnement ;
5° Leçons de dessin ;
6° Divers.

I. Questions administratives

Il est spécialement recommandé à MM. les présidents des conférences régionales de mettre à l'ordre du jour de leurs prochaines réunions, les leçons de *dessin*, d'*écriture*, de *comptabilité* et de *géométrie*

La question mise à l'étude par le Comité de la Société fribourgeoise d'éducation est la suivante : *Quels moyens pratiques employez-vous aujourd'hui et comptez-vous employer, à l'avenir, dans l'école et hors de l'école, pour combattre efficacement l'alcoolisme autour de vous ?*

Plusieurs ouvrages traitant de la matière pourront être consultés avec profit, ce sont :

1° Abus des boissons alcooliques, par Mgr Thierrin ;
2° *Manuel de tempérance*, par M. Jules Denéraz, instituteur à Genève ;
3° *Le livre de lecture du IIe degré* renferme aussi des faits montrant, à l'évidence, les suites néfastes de l'abus des boissons alcooliques ;
4° Les journaux et divers.

Tout en recommandant particulièrement de traiter la question mise à l'étude par le Comité cantonal, M. l'Inspecteur soumet la question suivante, toute d'actualité et d'importance incontestable :

Méthode et meilleurs procédés à employer pour obtenir : 1° Une bonne écriture ; 2° Une bonne tenue des cahiers.

Tous les travaux devront être adressés à M. l'Inspecteur, le 15 février prochain, au plus tard. Il est rappelé à cet égard l'art. 110 de la loi.

L'art. 87 du Règlement général prescrit le mobilier et les objets d'enseignement nécessaires dans chaque école. On constate toujours que l'augmentation et l'amélioration des moyens d'enseignement dépendent beaucoup de l'initiative personnelle du maître. Il faut donc, avant tout, s'adresser aux autorités locales, pour les lacunes à combler, aussi bien en ce qui concerne le mobilier d'école qu'en ce qui regarde le bâtiment scolaire

Il faut demander pour recevoir.

Un double de l'*ordre du jour* de chaque classe sera envoyé à M. l'Inspecteur, dans le plus bref délai. On ne perdra pas de vue l'élaboration du programme mensuel.

II. Conseils pédagogiques pour l'enseignement des différentes branches

Que chaque maître mette en pratique les directions données dans la Conférence du mois de mai, et il est assuré d'un réel succès !

Histoire sainte. On commencera l'étude de cette branche au cours inférieur déjà, en prenant les faits les plus saillants. Ce sera un

entretien simple sur les gravures de la bible ou sur les tableaux, si l'école en possède.

Le cours moyen et le cours supérieur peuvent fort bien être réunis. La carte de la Palestine et les tableaux ou gravures sont les auxiliaires indispensables de cet enseignement.

Lecture. Dans les derniers examens de recrues, on a constaté une lecture trop monotone. Ce défaut peut et doit disparaître. Que le maître lise le premier pour donner le ton et l'expression. Les meilleurs élèves liront ensuite lentement en faisant bien attention aux pauses et aux inflexions de voix. Les lectures collectives feront imiter par les élèves les plus faibles, l'accentuation des élèves les plus forts. Bannissons la routine et remplaçons la par l'intérêt et la variété. Sachons bien qu'une leçon est d'autant plus féconde, qu'elle a été plus attrayante. Evidemment, une telle leçon demande une sérieuse préparation.

Récitation. Ici, comme en tout, qualité vaut mieux que quantité Toujours, le maître lira le sujet de la récitation avec l'expression qui lui convient, après l'avoir expliqué et raconté clairement. Pour l'ordinaire, restons dans le cadre du Livre de lecture ; mais ne faisons pas apprendre par cœur les lettres qui s'y trouvent. Ce ne sont pas des sujets de récitation, mais uniquement des morceaux de reproduction et d'imitation.

Ecriture. Il faut écrire peu, mais bien. Dès lors, on verra définitivement disparaître ces longues copies machinales qui n'aboutissent qu'à faire perdre un temps précieux, à inspirer le dégoût de l'étude, et à rendre l'écriture mauvaise tout en nuisant à l'orthographe. Le modèle sera écrit au tableau noir et expliqué dans tous ses détails. Après cela seulement, l'élève écrira sous la direction active du maître qui surveillera, chez le débutant surtout, la tenue du corps et de la plume ou du crayon. Les lettres les mieux écrites pour la forme, du livre de lecture, peuvent servir de modèles d'écriture. Il faut absolument adopter une méthode rationnelle, comme du reste pour toutes les matières scolaires. Lire ou corriger des cahiers sur son pupitre pendant que les élèves écrivent, ce n'est pas précisément ce que l'on peut appeler une bonne méthode d'écriture.

Tenue des cahiers. Tous les cahiers indistinctement doivent être propres, et tous les devoirs, porter la date du jour où ils ont été transcrits. Les premiers exercices ne seront pas brillants, mais du moins, on pourra constater les progrès à mesure que l'on avance et l'on pourra s'assurer que maître et élèves ont travaillé. Que dire de ces instituteurs qui se bornent à faire copier quelques exercices à la veille de l'examen? Ils ont l'intention de produire, aux yeux de l'Inspecteur, quelques petits chefs-d'œuvre, mais ils oublient que le contrôle se fait pour toute l'année et non pour les dernières semaines seulement. Pour qu'un édifice soit solide, il faut que les premiers travaux, les travaux de la base, aussi bien que ceux du faîte, soient exécutés selon les règles de l'art Il en est de même du travail éducatif. Il doit commencer le premier jour de l'année scolaire et se poursuivre avec le même zèle et la même ardeur jusqu'à la fin. C'est à cette seule condition que s'obtient le succès. Les devoirs contenus dans les cahiers seront toujours en corrélation parfaite avec le journal de classe.

Grammaire. A consulter les nombreux conseils déjà donnés antérieurement pour l'enseignement de cette branche Faire découler la règle de l'exemple et ne pas employer le temps déjà trop

court à des définitions inutiles. Il faut qu'un travail intellectuel et raisonné remplace tout travail routinier et machinal. A cet effet, le livre de lecture ne saurait être mis trop à contribution, soit pour les exemples, soit pour les dictées. Cette manière de faire facilite la correction des devoirs et l'enfant corrige ses propres fautes ; c'est là un point capital.

Composition. L'importante question de la composition à l'école primaire a déjà fait couler beaucoup d'encre. Les causes de notre infériorité au point de vue de la rédaction, sont les suivantes : le patois, la négligence des parents et des enfants, les leçons non préparées. En général, on constate chez nos élèves, un manque complet d'idées. Il faut donc faire appel aux sentiments de l'enfant, à l'imagination, à l'esprit d'observation. Le classement des pensées et leur agencement dans l'ordre naturel, est aussi une difficulté que beaucoup d'écoliers ne parviennent pas à surmonter, précisément par suite du défaut de travail intellectuel et d'exercices bien dirigés. Ainsi, sur un sujet indiqué, un élève écrit au tableau noir les différentes idées émises par ses condisciples. Ces idées sont ensuite classées d'après l'ordre logique qui leur convient. Tout ce travail est dirigé par le maître qui, par des questions claires, précises, tient en éveil l'intelligence de l'enfant et lui fait saisir l'enchaînement rigoureux que réclame la compréhension du sujet.

Remarquons qu'un même sujet préparé par tous les élèves ensemble peut être rédigé ensuite par chaque cours d'une manière appropriée à sa force. On va le voir par les procédés suivants :

Le tableau noir de notre école.

I. Degré inférieur. (Livre de lecture, page 15).

1° Le tableau noir a une.. ..
2° Il se compose.....
3° Il sert à.... etc.

II. Degré moyen.

1° Le tableau noir et composé de. ...
2° Ces planches sont.....
3° On écrit au tableau noir avec..... etc.

III. Degré supérieur.

Que de souvenirs me rappelle le tableaunoir ! etc.

L'hiver. (Livre de lecture page 115.)

I. Degré inférieur.

1° L'hiver est... .
2° Cette saison.....
3° Les jours deviennent.....
4° Les nuits sont.....
5° La neige couvre .... etc.

II. Degré moyen.

1° Quest-ce que l'hiver ?
2° Combien y a-t-il de saisons ?
3° Comment sont les jours et les nuits en hiver ? etc.

III. Degré supérieur.

Plan : Saison — jour — nuit — soleil — neige, etc.

La reproduction et l'imitation de chapitres lus et des lettres contenues dans le livre de lecture, précédées de l'exercice préparatoire nécessaire, sont bien propres à faire progresser nos écoles dans cette branche si importante. Nos plus grands artistes se sont tout d'abord adonnés à l'imitation des chefs-d'œuvre. C'est ainsi qu'ils se sont élevés graduellement et qu'enfin leur génie a pris libre essort pour produire à son tour des chefs-d'œuvre justement appréciés.

Calcul. Voilà une branche où l'on pourrait mieux réussir Cela prouve que le développement intellectuel laisse généralement à désirer On surmène la mémoire, et les autres facultés, le jugement et le raisonnement, sont laisées dans une sorte de somnolence, d'inaction à peu près complète. Faut-il s'étonner dés lors que l'enfant oublie si facilement ce qu'on lui a appris? Il importe de rompre absolument avec ce système suranné. D'abord, pour chaque règle, un problème-type, composé par le maître, emprunté à la vie pratique et résolu au tableau noir, est de toute rigueur Ensuite, si les élèves parviennent à comparer eux-mêmes et à résoudre des problèmes semblables, on sera certain que la règle a été bien comprise et qu'elle restera gravée dans l'intelligence. Trop souvent, on se contente de connaissances superficielles en la matière Il faudra dorénavant quelque chose de plus approfondi et de mieux compris. Le grand tableau de calcul de Rheinhart rendra des services appréciés, s'il est bien employé. Il peut servir à une foule d'exercices sur les nombres et les différentes opérations de l'arithmétique.

Chaque école doit être pourvue d'un mètre pliant subdivisé en décimètres et d'un solide de 1 dm³. Enumérer tous les exercices pratiques que l'on peut faire avec ces deux objets qui nous paraissent bien élémentaires, serait chose fastidieuse à dire. On l'a dit et répété déjà bien souvent.

Géométrie. Le petit manuel de *Frossard et Corthésy*, qui se trouve au dépôt du matériel scolaire, est un guide que l'on fera bien de consulter Il est surtout recommandé de n'aborder que ce qui offre un côté réellement pratique. Faisons procéder à des mesurages gradués et n'abordons jamais une connaissance avant que celle qui doit précéder soit bien comprise, sinon il y aura confusion dans l'intelligence de l'enfant.

Comptabilité. Cette branche. pour être bien comprise, doit s'enseigner au tableau noir suivant une gradation bien marquée. Ainsi, on part du compte de l'écolier, pour arriver au compte de l'agriculteur, de l'artisan, etc. Ici, le manuel de comptabilité par M. *Genoud* et le *Manuel d'agriculture* seront certainement consultés avec profit. Les leçons d'écriture et de calcul peuvent être parfois remplacées par des leçons de comptabilité.

Géographie. Attachons-nous moins aux différents manuels, mais faisons mieux connaître l'importance de la carte N'oublions pas le tracé au tableau noir et la carte muette pour les récapitulations.

Histoire. Employons les tableaux synopthiques avec explications des tableaux ou gravures. On pourrait essayer les formules mnémoniques pour la connaissance des dates.

Chant. Toutes les matières à parcourir ont été déterminées dans le N° 11 du *Bulletin pédagogique*. On a trouvé à l'Imprimerie catho-

lique un psautier par M. l'abbé Sabouret, pour le prix modique de 20 centimes.

Gymnastique. Commençons la gymnastique déjà aux premiers beaux jours, alors que la vie renaît partout et que l'enfant se sent poussé aux jeux et au grand air. Tous les jours, quelques exercices courts et variés permettront de parcourir le programme imposé et de procéder graduellement et méthodiquement au développement physique de nos élèves.

III. Tenue des registres scolaires

Le journal de classe obligatoire doit être régulièrement tenu et exactement suivi. Cette recommandation suppose une préparation de toutes les leçons consignées et de tous les exercices indiqués

Tout sera combiné de manière à obtenir un enchaînement logique et rationnel dans l'enseignement des différentes branches.

Le registre matricule et les registres d'absences seront constamment à jour : la négligence n'est excusable dans aucune partie du travail d'école.

La transmission des livrets-certificats lors des mutations des élèves se fait plus exactement. Il y a lieu de réclamer les livrets qui n'arrivent pas après l'entrée des élèves à l'école. La circulation du livret se fait aussi lorsque l'élève entre à l'école régionale.

Les rapports mensuels doivent être envoyés exactement, même lorsqu'il n'y a aucune absence.

L'acquisition, par chaque école, d'une statuette du B. P. Canisius est recommandée.

La collecte en faveur de l'Orphelinat agricole de Montet se fera régulièrement, commes les années précédentes. Il faut la préparer habilement et prudemment, cette collecte qui constitue une œuvre éminemment philantropique, Mgr l'Evêque du diocèse ainsi que M. le Directeur de l'Instruction publique la recommandent à la sollicitude du corps enseignant.

IV. Tenue du cours de perfectionnement.

Les leçons du cours de perfectionnement seront bien données. Chaque leçon doit commencer et finir par la prière. Il importe que les jeunes gens en retirent réellement des fruits et qu'ainsi ils prouvent que le temps qu'ils passent à l'école n'est pas perdu. La préparation régulière rendra ces leçons intéressantes. Généralement, deux cours peuvent être réunis pour certaines branches. Les directions données l'année dernière dans la conférence du mois de novembre doivent être revues et observées. Il sera fait un usage fréquent du tableau noir, et cela pour les principales matières à enseigner, sans oublier surtout le calcul, soit écrit soit oral, et la comptabilité et la géométrie.

Diverses feuilles périodiques et différents ouvrages contribueront à rendre ces leçons instructives, entre autres :

L'Ami du peuple agricole :

Le jeune citoyen ;

Le Guide : Aux recrues suisses, rendu obligatoire ;

Le Manuel d agriculture ;

L'abus des boissons alcooliques ;

Les collections de calculs publiées par le *Bulletin pédagogique* et les cartes Rheinhart rendront des services signalés.

Les élèves émancipés avant l'âge de 16 ans auront, chaque semaine, un devoir à domicile, consistant en une composition et une série de calculs, transcrits dans un cahier spécial.

Il est rappelé que la 1re absence illégitime sera punie d'une amende de 60 cent., la 2e, de 1 fr. 20 cent., la 3e, 1 fr. 80 cent. et la 4e, par la citation à la Préfecture.

Les élèves du cours de perfectionnement qui n'ont pas atteint l'âge de 16 ans et qui doivent assister à l'instruction religieuse aux heures où se donne le cours, peuvent être réunis au cours supérieur de l'école primaire pendant trois heures, ou recevoir des leçons particulières.

V. Leçon de dessin.

L'enseignement du dessin étant rendu obligatoire pour les écoles de garçons, M. l'Inspecteur a prié M. Brunisholz, instituteur à Rueyres-Saint-Laurent, d'exposer la méthode dite *genevoise*. Notre collègue s'est fort bien acquitté de sa tâche. M. Gremaud Emile, instituteur à Fribourg, et auteur des publications du *Bulletin pédagogique* sur la matière, a ajouté quelques explications intéressantes.

Le matériel est réduit à sa plus simple expression. Il consiste, pour chaque élève, en un album de 20 cent., un crayon, une gomme, un cube de 4 cm. d'arête et une bande de papier de 16 cm. de long, sur 4 cm. de large.

M. l'Inspecteur remercie très cordialement MM. Gremaud et Brunisholz, et fait remarquer que l'enseignement du dessin doit commencer, si possible, déjà au cours inférieur.

Les leçons théoriques et pratiques de dessin devront se continuer dans les conférences régionales.

L'heure s'avance et il s'agit de terminer. La prière clôture cette fructueuse réunion pédagogique.

Villars-sous-Glâne, le 20 novembre 1897. BÆCHLER.

AVIS

Musée pédagogique. — Le corps enseignant est informé qu'ensuite de l'établissement d'un catalogue nouveau et complet des ouvrages et des objets du Musée pédagogique, aucun prêt ne pourra être fait jusqu'à nouvel avis. Par contre, le service de la *Bibliothèque du corps enseignant* continue. Le catalogue de cette bibliothèque, qui a paru au printemps dernier, est en vente au Dépôt central du matériel d'enseignement, 41, Grand'Rue, à Fribourg, au prix de 50 centimes.

Fribourg, le 10 novembre 1897.

LA DIRECTION DU MUSÉE.

Intérêts de la Société. — Le bureau de notre Société fribourgeoise d'Education a chargé M. *Brünisholz, inst., à Rueyres-Saint-Laurent*, de la rédaction du rapport général sur la question qui sera discutée dans la prochaine réunion cantonale et dont la teneur a été insérée dans notre dernier numéro. Les rapports d'arrondissement ainsi que les travaux individuels devront, en conséquence, lui être remis pour le premier mars 1898, au plus tard.